

• POUR VOTE

Vote unanime pour la mise en œuvre du changement d'horaires d'ouverture de la Trésorerie de Frontignan : fermeture hebdomadaire le mercredi à compter du 30 mai 2016.

• POUR INFORMATION

1 - Absorption de la Trésorerie de Bédarieux par la Trésorerie de Lamalou:

Projet d'initiative locale : la feuille de route de la DGFIP n'a pas imposé à la Direction locale la fermeture de trésoreries.

Nous, élus CGT et FO avons demandé le maintien des 2 Trésoreries SPL de Bédarieux et Lamalou. La Direction locale refuse d'entendre les arguments de vos élus : bassin de vie et d'emploi - schéma départemental de coopération intercommunale non stabilisé - éloignement accru pour certaines collectivités et usagers - déménagement contraint envisagé pour certains personnels - organisation quotidienne familiale perturbée.

La Direction reste inflexible et s'appuie sur une acceptation des élus locaux, hormis l'avis réservé du maire de Bédarieux. Vos élus l'ont informée de l'action menée auprès des élus locaux concernés et de la population. La Direction locale manifeste un mépris total des personnels, ne prenant en compte ni leur attachement au métier ni leur souhait de rester dans leurs sites respectifs.

Le transfert du recouvrement de l'impôt de Lamalou à Bédarieux ne pose aucune difficulté.

2 - Transfert de certaines communes gérées par la Trésorerie de Castries vers la Trésorerie des Matelles :

Le transfert de la gestion de 6 communes (Communauté de communes du GRAND PIC SAINT LOUP) entraînera le départ d'un emploi B vers la Trésorerie des Matelles. Cette mesure est en cohérence avec le schéma départemental de coopération intercommunale.

3-Transfert du recouvrement de l'impôt des Trésoreries mixtes de Capetang, Murviel-les-Béziers, Sérignan vers les SIP en charge de l'assiette :

Pour la Direction locale, ce transfert s'opère avec le moins de répercussion possible sur les agents : en l'absence de volontaires, ils seront maintenus sur leur poste en Trésorerie, les équipiers de renforts seront sollicités en SIP, la situation des personnels ALD sera examinée au cas par cas.

4- Restructurations sur Béziers-Verdier :

- SIP BITERROIS : vos élus ont porté les inquiétudes des personnels : éventuel refus de leurs collègues de rejoindre le SIP au 1 janvier 2017, interrogation sur l'organisation du travail, maintien de leur installation actuelle. Le recouvrement de l'impôt d'Agde n'est pas, pour l'instant, transféré.

- ACCUEIL : Vos élus ont demandé l'augmentation de l'équipe d'accueil, plus particulièrement sur le recouvrement spécialisé. Des travaux de réaménagement de l'accueil sont à l'étude.

- FUSION DES 2 SIE : Reportée du 1 janvier 2017 au 1 janvier 2018, report motivé pour ne pas pénaliser un cadre « méritant »(les autres agents le seraient-ils moins?). Vos élus ont porté la revendication des personnels de rester sur leurs implantations actuelles.

- GESTION CONJOINTE DES 2 SPF et ENREGISTREMENT : Rapprochement des 2 SPF et de l'enregistrement, au premier étage du bâtiment B (plateau du SPF 2). Au 1er février 2017, date de départ en retraite d'un chef de service. Vos élus ont demandé le maintien d'un accueil différencié, SPF et ENREGISTREMENT et la proximité des archives FI et SPF.

Les élus ont dénoncé l'absence d'information sur la relance amiable des déclarations de succession, suite à la mise en place du PCR au 1er septembre 2016. La Direction locale est en cours de rédaction d'un protocole à ce sujet, et nous en avons demandé communication.

5 - Restructurations Montpellier :

- **FUSION DES 2 SIE de MONTPELLIER La Paillade:** Vos élus ont fait part des questionnements des personnels sur la justification de cette fusion, et de leur désir de rester sur leurs implantations actuelles.

- **SPF MONTPELLIER 2 et ENREGISTREMENT :** Vos élus ont évoqué les problématiques communes au site de Béziers.

L'accueil sera différencié et l'enregistrement maintenu dans son implantation actuelle. Un agent rejoindra le site du Millénaire pour gérer le stock des paiements fractionnés.

Pour toute réponse, tant sur l'immobilier que sur l'organisation du travail, la Direction annonce la mise en place de groupes de travail. Ces dossiers seront présentés pour vote en CTL en septembre, après avis du CHSCT.

6 - Expérimentation SAR « service d'appui au réseau » (nouvelle appellation du CSC) :

Suite au boycott du CTL du 17/05/2016 à l'occasion duquel vos élus ont demandé une communication détaillée de l'expérimentation des CSC, la Direction nous a présenté des documents sur la mise en place des 3 services d'appui au réseau (SAR) :

- **Trésorerie de Mauguio** = transfert des budgets en « full démat » en provenance de la Trésorerie des Matelles
Contrairement à l'affichage « maximaliste » des documents transmis, la Direction semble proposer une expérimentation très progressive, en commençant par quelques budgets seulement. Vos élus ont émis des doutes sérieux sur le caractère « réversible » de l'expérimentation, « à effectif constant » pour commencer : bon courage aux collègues de Mauguio !!! Nous ne sommes pas dupes du « périmètre cible », soit 80 % des budgets, et des effectifs qui devront être nécessairement mobilisés, notamment les EDR. Les autres Trésoreries vont donc subir aussi les conséquences de la folie des grandeurs de notre Direction : vous pouvez faire l'impasse sur la disponibilité des renforts !!!

- **Paierie Départementale** = transfert des M22 (EPHAD) des postes de Castries et Cournonterral.

- **Trésorerie Béziers Municipale** = transfert des M22 de Capestang, Sérignan, Murviel-les-Béziers et Agde.

M22 : Mission spécifique, affectation des résultats complexe, telles sont les raisons de ces 2 SAR.

• QUESTIONS DIVERSES

1- ZUS : 127 dossiers restent à traiter (71 retraités - 56 actifs)

2- POLE REGIONAL DE CONSIGNATION: Ce service n'est pas concerné par la réforme territoriale, son périmètre est celui du ressort des Cours d'Appel de Montpellier et Nîmes.

3- EVOLUTIONS DES PARCS IMMOBILIERS:

BEZIERS : Gros potentiel sur Béziers Verdier pour accueillir les services de Béziers Clemenceau. La DG a mandaté un bureau d'étude. Suivra une étude budgétaire

MONTPELLIER : 2 sites concernés : Montpellier La Paillade et Chaptal. Les 2 sites nécessitent des investissements importants, une réflexion avec la DG est en cours sur leur devenir.

4- L'AVENIR DES MISSIONS EVALUATION DES DOMAINES: à l'interrogation sur la suppression de postes d'évaluateurs, la Direction répond : pas de suppression mais des redéploiements au niveau de la région sur la mission gestion. Ce dossier est suivi par la délégation interrégionale et la DG.

5- PRIME D'ACCUEIL 2015 : la Direction est en cours de recensement auprès des services concernés. Le paiement interviendra au mieux en Juin.

La pérennisation des différents sites est en danger entre les SAR, les regroupements, les fusions, les transferts...

Vos élus ont dénoncé la méthode qui consiste à mettre les agents devant le fait accompli et à organiser des groupes de travail sur l'organisation et l'immobilier à posteriori !

La Direction considère les agents comme des amateurs, elle veut professionnaliser les personnels sur tous les pans de nos missions !

Un véritable gâchis des savoir-faire des personnels de notre administration !